



COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION (CRP)
RÉUNION NO 2014-07
Le 28 août 2014

PROCÈS-VERBAL

La réunion a eu lieu dans la salle communautaire de l'édifice municipal de Rivière-Verte à compter de 19 h sous la présidence de M. Renaud Ouellette

Membres présents

Michael Bossé
Alain Martel
Luc Sirois
Guy Michaud

Michel Laroche
André Lang
Renaud Ouellette

Membres absents

Charles Bouchard
Luc Frenette
Josée Levesque

Personnel

Directeur – service d'urbanisme
Adjointe administrative

Maurice D'Amours
Nathalie Roy

Article 2014-07,01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Michaud, appuyé de M. Michael Bossé que l'Ordre du jour soit adopté tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité

Article 2014-07,02 PROCÈS-VERBAL RÉUNION MENSUELLE NO 2014-06

Il est proposé par M. Michael Bossé, appuyé de M. Alain Martel que le procès-verbal de la réunion mensuelle no 2014-06 soit accepté tel que présenté.
Adoptée à l'unanimité

Article 2014-07,03 DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun

Article 2014-07,04 SAINT-LÉONARD

Louis Beaupré – 5, rue Lanteigne
(28 août 2014)

Le requérant demande, sous l'article 33, b) ii) et 60, b) ii) de l'Arrêté de zonage de Saint-Léonard, une dérogation de 10 pi pour l'aménagement d'une partie de la piscine dans la cour avant.

Considérant que la piscine est installée de façon à respecter la marge avant règlementaire, il est proposé par M. Luc Sirois, appuyé de M. André Lang que la dérogation soit acceptée en autant que l'enclos entourant la piscine soit érigé immédiatement afin de rencontrer les normes de l'Arrêté de zonage de la municipalité et assurer la sécurité des installations.

Adoptée à l'unanimité

Article 2014-07,05 VILLE D'EDMUNDSTON

Levesque Forest Product Inc (Jules Picard) – rue du Centenaire
(CSR.5976 – 28 août 2014)

Le requérant demande, sous l'article 3.35 a) de l'Arrêté de zonage no 33R, une dérogation de 16,6 m² (178 pi²) sur la superficie minimale afin d'ériger une nouvelle maison unimodulaire.

Considérant que la dérogation est élevée relativement à la norme fixée, il est proposé par M. André Lang, appuyé de M. Guy Michaud que la demande soit refusée telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

Article 2014-07,06 RAPPORT DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION

Il est proposé par M. Michel Laroche, appuyé de M. Alain Martel que le rapport de lotissement et le rapport de construction soient acceptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

Article 2014-07,07 AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé par M. Michael Bossé à 19h46.

Maurice D'Amours – Directeur du service d'urbanisme

Nathalie Roy - Secrétaire de séance

Date

Renaud Ouellette – Président